Image not found or type unknown

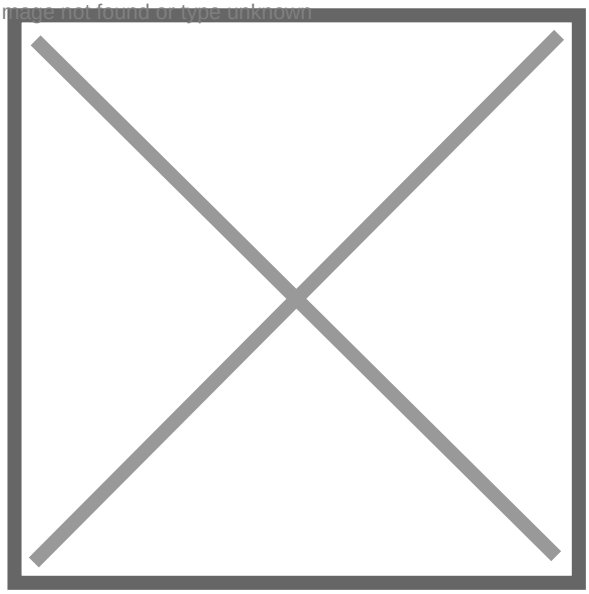

Je galère toujours pour ma réintégration !

Par **mahyass**, le **02/07/2010** à **02:02**

Bonjour,

Permettez-moi de vous poser une question qui me fait courir depuis une vingtaine d'années.

Voilà, je suis une femme née en 1939 à Paris 4ème arrondissement de parents algériens ou ils y ont vécu leurs jeunesse. ils sont à présent décédés. Moi, personnellement j'y ai vécu presque cinq années.

Pendant la 2ème guerre mondiale, des allemands sont entrés dans notre appartement et nous ont délogés ainsi que beaucoup d'autres familles françaises (récit de ma défunte mère) et ont tout saccagé y compris tout nos documents. Une décision a été prise par mon père de rentrer au pays de peur pour la vie de ses enfants.

Depuis les années 1990, je ne cessait d'écrire au consulat de France en Algérie pour ma réintégration et la dernière leur a été envoyé au mois de septembre 2009 Aucune réponse ne m'a été adressée.

Que dois-je faire ?

Je tiens à attirer votre attention que le seul document officiel que, je peux fournir, est mon "Acte de naissance".

Merci de votre réponse que, j'attends impatiemment.

Par **chris_ldv**, le **02/07/2010** à **23:03**

Bonjour,

Un peu de lecture à votre attention: http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés